

PARAMETRES POTABILITE D1, D2 et A

D1 correspond à une analyse de routine.

Type A correspond à une analyse de routine selon l'arrêté du 30/12/2022 : elle prévoit les paramètres **D1** + **Type A**.

D2 correspond à une analyse complète des paramètres de l'eau destinée à la consommation humaine au robinet : elle prévoit les paramètres **D1** + **D2**.

Types d'analyses	Analyses	Paramètres	Limites de Qualité	Références de Qualité
D1	Microbiologie	Numération de germes aérobies revivifiables à 22 °C et à 37°C	-	Variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle
		Bactéries coliformes	-	0 UFC / 100 mL
		<i>Escherichia coli</i>	0 UFC / 100 mL	-
		Entérocoques	0 UFC / 100 mL	-
		Bactéries sulfito-réductrices y compris les spores	-	0 UFC / 100 mL
	Physico-chimie	Température	-	25°C (sauf pour les Eaux Chaudes Sanitaires)
		Odeur	-	Acceptable pour le consommateur et aucun changement anormal notamment pas d'odeur détectée pour un taux de dilution de 3 à 25°C.
		Saveur	-	Acceptable pour le consommateur et aucun changement anormal notamment pas d'odeur détectée pour un taux de dilution de 3 à 25°C.
		Couleur	-	Acceptable pour le consommateur et aucun changement anormal notamment une couleur inférieure ou égale à 15 mg/l de platine en référence à l'échelle Pt/Co
		Turbidité	-	2 NFU (au robinet utilisé pour la consommation humaine)
		Conductivité	-	≥ 200 et ≤ 1 100 µS/cm à 25°C
		pH	-	≥ 6,5 et ≤ 9 Les eaux ne doivent pas être agressives
		Chlore libre et total (Ou tout autre paramètre représentatif du traitement de désinfection)	-	Absence d'odeur ou de saveur désagréable et pas de changement anormal
		Nitrates	50 mg/l	-
		Ammonium	-	0,10 mg/L
		Fer total (Lorsqu'il est utilisé comme agent de floculation et pour les eaux déferriées), (lorsqu'il est utilisé comme agent de floculation et pour les eaux déferriées)	-	200 µg/L
		Aluminium total (Lorsqu'il est utilisé comme agent de floculation)	-	200 µg/L

Une eau destinée à la consommation humaine doit respecter les références de qualité et les limites de qualité de l'arrêté du 11 janvier 2007.

Types d'analyses	Analyses	Paramètres	Limites de Qualité	Références de Qualité
Type A	Physico-chimie	Sulfates	-	250 mg/L
		Nitrites	0,25 mg/L	-
		Chlorures	-	250 mg/L
		Manganèse (si traitement de déminéralisation)	-	50 µg/L
		TH	-	-
		TAC	-	-
		COT (Carbone Organique Total)	-	2 mg/L
		Somme Trihalométhanes (THM) (S'il y a une rechloration ou si teneur en chlore >0,5 mg/l) (Somme de chloroforme, bromoforme, dibromochlorométhane et bromodichlorométhane)	100 µg/L	-

Une eau destinée à la consommation humaine doit respecter les références de qualité et les limites de qualité de l'arrêté du 11 janvier 2007.

Types d'analyses	Analyses	Paramètres	Limites de Qualité	Références de Qualité
D2	Physico-chimie	HAP (Hydrocarbures aromatiques polycycliques : somme de benzo[b]fluoranthène, benzo[k]fluoranthène, benzo[g,h,i]pérylène et indéno[1,2,3-cd]pyrène)	0,1 µg/l	-
		Benzo[a]pyrène (HAP substance individuelle)	0,010 µg/l	-
		Trihalométhanes (S'il y a une rechloration ou si teneur en chlore >0,5 mg/l) (Somme de chloroforme, bromoforme, dibromochlorométhane et bromodichlorométhane)	100 µg/l	-
		Chlorites (Si l'eau subit un traitement au dioxyde de chlore)	0,25 mg/L La limite de qualité est fixée à 0,70 mg/ L lorsqu'une méthode de qui génère des chlorites est utilisée. La valeur la plus faible possible doit être visée sans pour autant compromettre la désinfection.	-
		Nitrites	0,50 mg/l	-
		Antimoine	5 µg/l	-
		Plomb	10 µg/l	-
		Cadmium	5 µg/l	-
		Chrome	50 µg/l	-
		Cuivre	2 mg/l	1 mg/l
		Nickel	20 µg/l	-
		Fer total	-	200 µg/l
		Acrylamide	0,1 µg/l	-
		Epichlorhydrine	0,1 µg/l	-
		Chlorure de vinyle	0,5 µg/l	-

Une eau destinée à la consommation humaine doit respecter les références de qualité et les limites de qualité de l'arrêté du 11 janvier 2007.